Processus de la gestion des avenants



GESTION DES AVENANTS

I. Création d'un avenant par le créateur du dossier de sortie scolaire

Il est possible de créer un avenant sur un dossier de sortie scolaire validé par le DASEN. La procédure est la suivante :

1. Cliquer sur le bouton « Créer » qui se trouve dans la colonne Avenant.

5408	21/05/17 15:49	[0380640P] ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LES CIMES () Créat.	Inter- académique	19/11/17	24/11/17	Loir-et-Cher	Centre d'hébergement répertorié : CENTRE VAL DE LOIRE	Le dossier a été accepté.	Avis favorable 19/06/17 16:57	Avis favorable 04/07/17 07:36	Avis favorable 04/07/17 21:31	Avis favorable 26/09/17 10:07	(041) Avis favorable 26/09/17 10:07	oui	2	+ Créer	 Consulter 2 Dupliquer
		Dir :															

- 2. Une pop-up s'affiche, cliquer sur le bouton « OK ».
- 3. L'avenant du dossier s'ouvre. Pour chaque rubrique vous avez la possibilité de rédiger un avenant :

Avenant 1 du dossier 5408

L'ave	nant a été créé avec succès			
Dates	s et type du séjour			
lébe	rgements			
	Structure	Autres informations	Avenant 1	
^{‡1}	CENTRE VAL DE LOIRE RUE DES MAISONS BRULEES	Type Centre d'hébergement répertorié Nb. personnes : 49	Nouvelle observation sur les hébergements	
	41007 CHAILLES	Nb. nuitees : 5 Arrivée : 19/11/17 16:00:00 Départ : 24/11/17 13:30:00		
Email : Tél. fixe : Tél. mobile :	Email : Tél. fixe : Tél. mobile :			

Pour la rubrique pièces jointes, vous avez la possibilité d'ajouter jusqu'à quatre documents.

Sortie Scolaire 1^{er} degré

GESTION DES AVENANTS

Les documents sont à télécharger dans les espaces de droite. Attention : chaque espace de téléchargement ne peut contenir qu'un seul fichier.

- A Document au format en PDF, maxi 2 Mo chacun.
- 🛦 Certains documents sont harmonisés, il est impératif de les utiliser, dans le cas contraire le dossier sera retourné. Document types
- Ocomment exporter en PDF ? Téléchargement du guide (301,88 Ko) : Cliquez ici

Document	Fichier	Actions
Pièce jointe 1		Parcourir Aucun fichier sélectionné.
Pièce jointe 2		Parcourir Aucun fichier sélectionné.
Pièce jointe 3		Parcourir Aucun fichier sélectionné.
Pièce jointe 4		Parcourir Aucun fichier sélectionné.
Nouvelle observation sur les piè	ces-	
jointes		
jointes		

4. Une fois les avenants rédigés, cliquer sur le bouton « Enregistrer ».



II. Transmission de l'avenant à la DSDEN par le directeur

L'avenant doit être envoyé à la DSDEN par le directeur. La procédure est la suivante :

1. Dans la colonne « Avenant » du dossier cliquer sur le bouton « Modifier »

Avenant							
Avenant 1 (1)							
L'avenant 1 est en							
cours de rédaction.							
0	Consulter						
C	Modifier						
Ø	Exporter PDF						

- 2. Le directeur peut éventuellement modifier/compléter l'avenant.
- 3. Pour transmettre l'avenant, cliquer sur

🔗 Enregistrer et transmettre à la DSDEN

4. Une pop-up s'ouvre, cliquer sur « **OK** ».



III. Traitement de l'avenant par la DSDEN

1. Dans la colonne Avenant du dossier, cliquer sur « Viser »



3. Cliquer sur

- 2. Vous pouvez traiter l'avenant, puis cliquer sur le bouton « Enregistrer ».
 - 🖒 Accepter l'avenant
- 4. Une pop-up s'affiche, cliquer sur « OK ».

